



Image not found or type unknown

Donation d'un bien immobilier

Par **apoke2016**, le **29/08/2016** à **14:07**

Bonjour,

Ma tante qui a 72 ans veuve et n'a pas d'enfant souhaite faire une donation a son neveu de l'appartement quelle habite d'une valeur de 120 KE.

Quelle est la méthode la moins coûteuse fiscalement et si c'est possible.

Merci par avance

Bien Cordialement